

Bulletin de la Société entomologique de France

Société entomologique de France. Auteur du texte. Bulletin de la Société entomologique de France. 1927.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisationcommerciale@bnf.fr.

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE
DE FRANCE

FONDÉE LE 29 FÉVRIER 1832
RECONNUE COMME INSTITUTION D'UTILITÉ PUBLIQUE
PAR DÉCRET DU 23 AOÛT 1878

*Natura maxime miranda
in minimis.*

ANNÉE 1927



PARIS
AU SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ

HOTEL DES SOCIÉTÉS SAVANTES
28, Rue Serpente, VI^e

1927

Largeur maxima aux élytres :	11 mm.	7 mm.
Largeur maxima aux canthus :	8 mm.	5 mm.

Types : deux mâles de Hoa-Binh (Tonkin). — ♀ inconnue.

**Descriptions de quatre espèces nouvelles de Coléoptères
découverts dans les terriers de Marmottes**

[COL. STAPHYLINIDAE, SILPHIDAE, CRYPTOPHAGIDAE]

par J. SAINTE-CLAIRE DEVILLE (1).

Atheta (A. s. str.) **Mariéi**, n. sp. — D'un noir plus ou moins brunâtre; antennes, pattes, élytres et extrémité de l'abdomen ferrugineux. Tête sensiblement plus étroite que le pronotum, beaucoup plus large que longue, élargie-arrondie en arrière des yeux; ceux-ci peu saillants, un peu moins longs que les tempes; ponctuation faible et espacée. Antennes médiocres, relativement ténues; 2^e article un peu plus épais, mais pas plus long que le 3^e; 4^e subcarré; les suivants tous d'égale longueur, mais s'élargissant progressivement jusqu'au 10^e, qui est très transverse; le dernier notablement plus court que les deux précédents réunis. Pronotum au moins de moitié plus large que long, les côtés presque rectilignes sur une grande partie de leur longueur et sensiblement convergents vers la base qui est largement arquée; ponctuation fine, un peu granuleuse et médiocrement serrée sur un fond très finement chagriné et assez mat. Élytres sensiblement plus larges que le pronotum, mais à peine d'un quart plus longs, formant ensemble un trapèze plus large que long; bord postérieur très légèrement rentrant vers la suture, et à peine visiblement sinué vers les angles postérieurs; ponctuation un peu plus forte et plus serrée que celle du pronotum, sur fond moins mat. Abdomen sensiblement atténué vers la base et vers l'extrémité, à bourrelet latéral épais et un peu curviligne; tergites 3 à 6 (les quatre premiers apparents) assez densément ponctués, le 7^e à ponctuation beaucoup plus éparse; fond des téguments très finement alutacé en un réseau de mailles étirées transversalement. Soies tactiles du pronotum, des

(1) Les descriptions qui suivent avaient été rédigées pour servir d'appendice à une Communication présentée à la Séance du Congrès par M. P. MARIÉ. Vu l'importance du texte ainsi constitué, il a paru nécessaire de le répartir sur deux *Bulletins* successifs.

épaules et de l'abdomen beaucoup plus fines et plus courtes que chez la plupart des *Atheta* du même groupe. Tibias intermédiaires et postérieurs munis vers le milieu de leur bord externe d'une soie tactile unique, extrêmement courte et ténue, visible seulement sous un fort grossissement. — Long. 2,5 à 2,8 mm.

♂. — Tête portant sur le milieu du front une fovéole ponctiforme peu profonde; articles 3 et 4 des antennes munis de soies verticillées plus serrées; ligne médiane du pronotum aplanie, à peine sensiblement creusée vers l'arrière; 8^e tergite tronqué droit à son bord postérieur, la troncature munie de 12 à 14 fines crénelures, encadrées de chaque côté d'une dent obtuse, robuste et très longue, environ quatre fois plus prolongée que les petites crénelures; dernier sternite visible saillant, arrondi en demi-cercle à l'extrémité.

Hautes-Alpes : col de Malrif près Abriès, vers 2400 m., 8 ♂, 4 ♀; pentes de la Meije près La Grave, vers 2200 m., 2 ♂, 1 ♀. — Découvert en juillet 1926 par M. P. MARIÉ, qui l'a capturé exclusivement à l'aide d'appâts placés dans les terriers de Marmottes.

Types in coll. P. MARIÉ et J. SAINTE-CLAIRE-DEVILLE.

Ce petit *Atheta*, dont la nouveauté ne paraît guère douteuse, appartient au groupe formé par l'*A. xanthopus* Thoms. et les espèces cavernicoles (*orcina*, *spelaea*, *Linderi*, *subcavicola*) dont la dernière fréquente aussi les terriers de lapins dans le Midi de la France. Comme les espèces cavernicoles, il présente une réduction curieuse des soies tactiles. La structure du 8^e tergite chez le ♂ est très caractéristique et permet de le reconnaître aisément.

***Aleochara marmotae*, n. sp.** — D'un noir plombé; élytres d'un noir brunâtre, passant progressivement au châtain sur la partie postérieure; fémurs brunâtres, base des antennes, tibias et tarses ferrugineux. Dernier article des antennes très acuminé, un peu moins long que les deux précédents réunis. Pronotum sensiblement plus étroit que les élytres; sa surface criblée de points piligères ocellés, dans les intervalles desquels on remarque une seconde ponctuation, très fine et espacée, sur un fond nettement chagriné. Élytres de la même longueur que le pronotum, à ponctuation assez forte et assez dense; leur bord postérieur légèrement rentrant sur la suture et légèrement sinué contre les angles postérieurs. Abdomen à ponctuation médiocre, espacée et assez régulièrement répartie, doublée en arrière, notamment sur la partie antérieure des 6^e et 7^e tergites, d'une seconde ponctuation plus fine et beaucoup plus dense. — Long. 4,8-5 mm.

♂. — Dernier tergite visible tronqué droit au milieu de son bord

postérieur, la troncature un peu crénelée; dernier sternite visible prolongé au milieu en un lobe ogival, translucide, hérissé d'un grand nombre de soies brunes rayonnantes.

Hautes-Alpes : col de Malrif près Abriès, vers 2400 m., dans les terriers de Marmottes (P. MARIÉ); 1 ♂, 1 ♀.

Types in coll. P. MARIÉ et J. SAINTE-CLAIRE DEVILLE.

Cette espèce, bien qu'elle ait comme l'*A. villosa* Mannh. le fond du pronotum chagriné, est en réalité beaucoup plus voisine de l'*A. diversa* J. Sahlb., dont elle n'est peut-être qu'une race extrême très spécialisée. Elle en diffère toutefois d'une manière assez importante par la sculpture du pronotum, le dernier article des antennes plus court et les caractères secondaires du ♂ un peu différents; la ponctuation secondaire des 6^e et 7^e tergites est beaucoup plus accusée que chez aucun des nombreux individus du *diversa* qui me sont passés sous les yeux.

Catops Joffrei, n. sp. — Assez voisin d'aspect du *C. morio* F.; très caractérisé par ses antennes longues et ténues, sa ponctuation fine et espacée et par la forme des élytres, qui sont prolongés ensemble en arrière en forme de bec, surtout chez le sexe ♀.

Corps ovale, relativement allongé, un peu déprimé; noir, antennes ferrugineuses, en général un peu rembrunies à l'extrémité, pattes d'un brun ferrugineux, avec les fémurs un peu plus foncés. Dessus entièrement couvert d'une pubescence très fine, relativement peu serrée et entièrement couchée. Tête criblée de points ronds, médiocres, assez serrés. Antennes longues et fines, 6^e article beaucoup plus long que large dans les deux sexes, le 8^e seul un peu transverse quand il est examiné sur son plat. Pronotum sensiblement plus étroit que les élytres, très transverse, plus rétréci en avant qu'en arrière; côtés fortement arrondis, très légèrement redressés vers les angles postérieurs qui sont bien marqués et légèrement obtus; base très légèrement sinuée de chaque côté. Surface du pronotum marquée de très petits points espacés sur fond légèrement striolé, la sculpture ainsi déterminée donnant aux téguments un aspect un peu luisant. Élytres ovales, relativement longs, à ponctuation un peu plus forte et un peu plus espacée que celle du pronotum, et à pubescence analogue, à peu près sans traces de stries; leur extrémité atténuée, et un peu prolongée en arrière en forme de bec. Spinules des tibias remarquablement courtes et fines; éperon des tibias postérieurs court, ne dépassant pas le milieu du 1^{er} article des tarses. — Long. 4,2 à 4,8 mm.

♂. — Fémurs antérieurs inermes; tibias antérieurs à peine modi-

fiés, leur tranche interne à peu près rectiligne; tarses antérieurs médiocrement dilatés; tibias intermédiaires plus incurvés et surtout plus élargis vers l'extrémité que chez la ♀; 1^{er} article des tarses intermédiaires fortement dilaté.

♀. — Pronotum exactement de même forme que chez le ♂. Élytres sensiblement plus prolongés en un bec acuminé.

Hautes-Alpes : environs d'Abriès. Capturé en nombre au col de Malrif, exclusivement à l'aide de pièges placés dans les terriers de Marmottes (P. MARIÉ); au pic de la Lauze, en fouillant la terre autour de l'entrée des terriers de Marmottes (G. et P. JOFFRE).

J'ai vu un ♂ et huit ♀ de cette espèce, dont la validité m'a semblé si peu douteuse que je n'ai pas hésité à en donner une description provisoire. En réalité le genre *Catops* exige impérieusement une révision complète fondée sur les mêmes principes que la révision des *Choleva* donnée récemment par le Dr R. JEANNEL (*L'Abeille*, XXXII, pp. 1-260).

Cryptophagus (Mnionomus) arctomyos, n. sp. — Très voisin du *C. croaticus* Reitt. Corps robuste, épais, un peu convexe; d'un brun marron ferrugineux, plus foncé sur la tête et le pronotum. Yeux à facettes grossières. Antennes fortes, les premiers articles noueux, le 5^e à peu près aussi long que large; massue très tranchée, à articles très transverses. Pronotum d'un tiers plus large que long, à côtés légèrement arqués, à peu près aussi rétréci en arrière qu'en avant; bourrelet latéral épais, à peu près comme chez *croaticus*, à peine visiblement épaissi vers les angles antérieurs et sur une longueur au plus égale à un sixième de celle des côtés; denticule latéral très petit, situé un peu en arrière du milieu; de chaque côté de la base, à égale distance entre l'angle postérieur et le milieu, une fovéole ponctiforme peu profonde, en avant et à l'intérieur de laquelle on remarque un relief obsolète impondué; en avant de l'écusson, un petit pli, autour duquel s'irradie la pubescence prothoracique; ponctuation du disque plus grosse et plus profonde que chez *croaticus*, les intervalles des points à peu près égaux à leur diamètre moyen. Élytres beaucoup plus longs et moins bombés que chez *croaticus*, moins pincés aux épaules, déprimés sur leur partie dorsale antérieure de chaque côté de la suture; strie suturale très distincte en arrière, beaucoup plus visible que chez *croaticus*; ponctuation, même à la base, bien moins forte et plus serrée que celle du pronotum, et devenant progressivement plus fine vers l'arrière. — Long. 2,5 à 2,8 mm.

Haute-Savoie : Argentières, août 1925; capturé en quelques individus dans les terriers de Marmottes par M. P. MARIÉ.

Types in coll. P. MARIÉ et J. SAINTE-CLAIRE DEVILLE.

Cette espèce est très différente du *C. silesiacus* Ganglb., dont j'ai pu examiner un *type*, par le pronotum beaucoup plus court, muni d'un bourrelet latéral bien plus épais, et par les élytres beaucoup plus longs et moins convexes.

Notes biologiques sur quelques Coléophores [LEP.]
de la région de Montpellier

par Jean SUIRE.

Peu de travaux ont été publiés sur les Tinéides de ce groupe, dans l'Hérault. Il m'a paru utile de mentionner ici quelques détails intéressant les premiers états de différentes espèces méridionales de ce genre ⁽¹⁾.

Coleophora mongetella Chrét. — Sur *Dorycnium suffruticosum* où elle abonde aux environs de Montpellier, aussi bien dans la région sèche que sur le cordon littoral (La Valette, La Paillade, Montferrier, Palavas). L'œuf est pondu en un point quelconque des inflorescences. La jeune chenille pénètre dans la fleur, la détache au bout de quelques jours et s'en sert comme fourreau. Lorsque les graines apparaissent, c'est à elles qu'elle s'attaque en perçant la gousse à sa base. Elle en vide ainsi sept à huit. Une seule génération. La ponte s'échelonne sur un mois et demi environ ce qui permet de trouver en juillet des chenilles complètement développées et d'autres, très jeunes, vivant encore aux dépens des fleurs. Le fourreau définitif composé d'une gousse ressemble beaucoup à un bourgeon atrophié, l'ouverture antérieure entourée d'un anneau de soie étant placée dans la région du pétiole. La chenille a une forme peu répandue dans le genre *Coleophora*; très globuleuse, elle se rapproche assez de la forme ramassée de *Thalpochares scitula*. Vers le mois d'août elle descend se fixer soit autour de la plante, soit à l'enfourchure des basses branches. Fourreau, chenille et adulte ont été décrits par CHRÉTIEN (*Naturaliste*, 1900, p. 68) qui a rencontré cette espèce dans les Pyrénées-Orientales, l'Ardèche et l'Aude. *C. mongetella* est attaquée, dans l'Hérault, par *Pteromalus variabilis* Ratz.

(1) Je dois à l'obligeance de MM. J. DE JOANNIS et Ch. FERRIERE la détermination d'un certain nombre de ces Insectes et de leurs parasites. Je les en remercie vivement.